

Bachelor Management et Nouvelles Technologies

Grade Licence

Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou
contrat de professionnalisation

Durée de la formation

12 mois
434 heures

ECTS* : 60

*Système européen de transfert et d'accumulation
de crédits

Formation délivrée par



► Objectifs

Le diplôme Bachelor d'Institut Mines-Télécom Business School, permet d'occuper des postes de responsable de projet ayant une maîtrise des fondamentaux de gestion, des valeurs entrepreneuriales et des enjeux sociétaux dans tous les secteurs en s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication. Institut Mines-Télécom Business School forme des managers et des entrepreneurs responsables, innovants et ouverts sur le monde, qui guideront les organisations dans les transitions au cœur de la société de demain : numérique, énergétique et écologique, économique et industrielle.

► Accès au diplôme

- Etre admis à Institut Mines-Télécom Business School.

Bachelor 3ème année via les admissions Passerelle du 20 novembre 2024 au 28 juin 2025

Toutes les informations sur <https://www.imt-bs.eu/admissions/rejoindre-nos-formations/bachelor-management-digital-business/>

► Rythme d'alternance

1 semaine de cours par mois, le reste du temps en entreprise

Modalités pédagogiques : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

► Contacts

Responsable pédagogique : Jennifer Malet – jennifer.malet@imt-bs.eu

Contact administratif : apprentissage@imt-bs.eu

Contact CFA EVE : Chargé(e) des relations entreprises : VEGA Elodie - e.vega@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 08 / Référent(e) handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / [En savoir +](#)

► Lieu(x) de formation

**Institut Mines - Télécom Business
School**
9 rue Charles Fourier
91000 EVRY-COURCOURONNES



- Management de l'innovation
- Processus d'achat
- Gestion des ressources humaines
- Comptabilité de gestion
- Fondamentaux du management stratégique
- Finance d'entreprise
- Statistiques et analyse de données
- Management Bases de données
- Excel pour manager
- English for global communication
- Méthodologie de la recherche
- LV2
- Cycle de conférence
- Simulation d'entreprise
- Prise de parole et argumentation
- Coaching these de Bachelor
- Thèse de Bachelor

Blocs de compétences

Utiliser efficacement les outils et technologies numériques.

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Analyser et exploiter des données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

- Développer une argumentation avec esprit critique

Exprimer et communiquer efficacement par écrit et oralement

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Se positionner de manière compétente dans un champ professionnel spécifique

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Mettre en œuvre des méthodes et des outils spécifiques au champ disciplinaire.

- Mettre en œuvre des outils de gestion et de conduite des organisations.

- Identifier les différentes contraintes financières d'une entreprise : de la gestion des équilibres financiers à l'analyse des opérations d'investissement et de financement.

- Contrôler le respect des règles, pratiques, normes.

Manager et animer une équipe

- Produire les données et indicateurs permettant la prise de décision
- Interpréter les indicateurs d'un tableau de bord.

Mettre en œuvre des stratégies de marketing et de commercialisation

- Concevoir et assurer la mise en œuvre d'un plan d'action commercial.
- Préparer et conduire un entretien de vente et une négociation.
- Analyser un marché.
- Formaliser une stratégie marketing.

Public concerné

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

Attention : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.